



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 05/06/2026

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Composition de la commission enfance et jeunesse

Délibération n° 26 06 21

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi vingt-neuf mai deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Leget, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Madame Céline Duquesne par Monsieur Maurice Tamazout, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Albert Philip par Monsieur Fabien Guglielmino, Monsieur Gilbert Camous par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Serge Castan par Madame Béatrice Ellul, Madame Michelle Noero par Monsieur Cyril Piazza

Absents : Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Jean-Pierre Roch et Madame Anaïs Migone

Monsieur Maurice Tamazout a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1 et L2121-22,

Vu l'arrêté communautaire n° DG 2026-17 désignant Madame Audrey LEGERET comme Vice-présidente en charge de ces questions,

Vu l'article 32 du règlement intérieur de la CCPP qui organise la composition des commissions thématiques,

Considérant les échanges intervenus depuis le dernier Bureau Communautaire du 21 mai 2026, le Président, Monsieur Cyril PIAZZA, propose les personnes suivantes :

006-240600593-20260604-CC260621-DE
Reçu le 05/06/2026

En qualité de Président :

Monsieur Cyril PIAZZA

En qualité de Vice-présidente :

Madame Audrey LEGERET

En tant que représentants des communes :

Communes	Noms
Bendejun	Monsieur Eric BERMOND
Berre les Alpes	Madame Anne-France VASLON
Blausasc	/
Cantaron	Madame Eliane CALDEI VIDAL
Coaraze	Madame Magalie LIVIAU
Contes	Madame Lykke SAVIANE
L'Escarène	Madame Amélie SMANIOTTO
Lucéram	Madame Constance TARRES
Peille	Madame Béatrice ELLUL
Peillon	Madame Germaine MILLO
Touët de l'Escarène	/

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président
après en avoir délibéré,**

- **Valide** la liste proposée
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 30

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M.TAMAZOUT**

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**